Un "pont du diable" va disparaître

Autor(en): **Brodrad, F.-X.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **37 (1947)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1005786

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FOLKLORE SUISSE

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES TRADITIONS POPULAIRES

Paraît quatre fois par an

37e Année | N° 3* | 1947

Un «pont du diable» va disparaître.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

On sait que le diable a construit maint pont dans notre pays (selon la légende, évidemment!). C'est le cas du pont de Thusy, qui enjambe la Sarine pour relier Pont-la-Ville à Avry-devant-Pont. Ce pont sera submergé par les eaux du Lac de la Basse-Gruyère pour l'appeler par le nom officiel, c'est-à-dire provisoire dont on l'a baptisé sur le papier, tandis que le peuple

Photo S. Glasson, Bulle.

Le pont de Thusy. En amont, le village de Pont-la-Ville.

dira probablement le lac de Rossens[1]) ou peut-être le lac de Thusy. Mais passons. Il s'agit ici non du lac, mais du pont, que représente notre cliché de la page 33*. Une pierre énorme (mais ce n'est pas celle que vous voyez, et dont la masse a l'air de couper pour ainsi dire le pont en deux), est située quelques mètres en amont du pont. C'est la pierre du diable, que les grandes crues submergent parfois. D'où vient-elle? Voici à ce sujet la légende que l'on se transmet dans les villages environnants. Le conseil de Pont-la-Ville avait décidé de faire construire un pont sur la Sarine. La difficulté était de trouver un architecte-entrepreneur capable. Il s'en présenta un: Messire Satan, qui se chargea d'exécuter cette œuvre d'art en une nuit. Le prix? L'âme du premier vivant qui passerait sur le pont. Le marché fut conclu. Mais en bons chrétiens, les habitants de Pont-la-Ville ne tenaient nullement à rendre l'âme entre les griffes du Prince des ténèbres. Ils s'avisèrent donc d'un stratagème. Ils enfermèrent dans un sac un chat et dans une trappe une souris. Le lendemain matin, on se rendit au pont flambant neuf. L'architecte était là, attendant ses honoraires. Le syndic de l'endroit aussi. Il avait même fait avertir le curé de la paroisse. Au moment voulu, le syndic ouvrit la trappe. La souris en sortit prestement, et le matou se mit à sa poursuite. Ils furent donc les deux premiers êtres vivants à franchir le pont. Ainsi fut joué maître Satan. Furieux, il saisit un quartier de rocher et le lança pour anéantir ce pont si mal payé. Mais à ce moment, le brave curé, jetant de l'eau bénite, troubla si fort le diable qu'il manqua son coup, et que la pierre tomba à côté du pont, où l'on voit actuellement encore la fameuse «pierre du diable».

Une tradition locale dit d'autre part que le pont fut construit par des frères Gaillard venus de Savoie, et qu'ils reçurent pour cela la bourgeoisie des cinq communes les plus directement intéressées par la construction de ce pont, soit La Roche, Pont-la-Ville, Avry-devant-Pont, Pont-en-Ogoz et Villars-d'Avry. Le fait est qu'actuellement encore il y a dans la région, à La Roche et Pont-la-Ville notamment, des familles Gaillard jouissant de la bourgeoisie de ces cinq communes.

Un petit métier qui menace de disparaître.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

L'aluminium remplace de plus en plus le fer blanc et le fer dans la fabrication de la batterie de cuisine, des ustensiles de ménage, et des cuillères, fourchettes, casseroles. C'est ce qui menace directement la profession de rétameur. Alors qu'autrefois le réta-

[1]) La nouvelle carte de géographie du canton porte «Lac de Rossens».